

## De l'eau potable à Haïti grâce au Sicasil

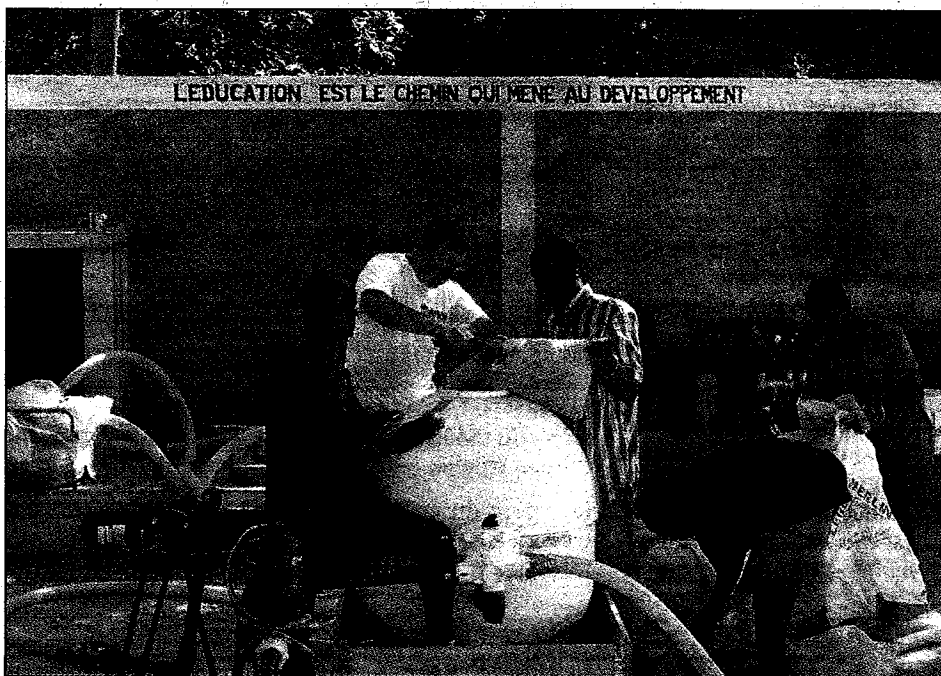
**HUMANITAIRE** Le syndicat et l'association Aquassistance sont venus en aide aux sinistrés en leur apportant deux unités de productions mobiles

Rien n'est encore terminé à Haïti même si on en parle moins aujourd'hui, six semaines après la catastrophe. Les bénévoles de l'Association « Aquassistance » peuvent en témoigner.

Ils en reviennent et ont présenté le bilan de leur intervention aux délégués du syndicat de l'eau potable, le Sicasil. Pourquoi ce compte rendu? Parce que le syndicat a financé pour un montant de 24000 euros, deux unités de production mobiles, qui fournissent 50 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour aux Haïtiens.

Grâce à un avion affrété par le ministère des Affaires étrangères, l'association est allée les installer à Gressier et Merger, deux villes détruites et dépourvues d'eau potable. Sur place, les secours internationaux cherchaient encore des victimes.

*« La mort n'était pas loin, mais il faut en faire abstraction pour être efficace et rester centré sur son rôle. Nous avons même été aidés par des Haïtiens très actifs qui avaient perdu des membres de leur famille »,* raconte Antoine Lecuona, bénévole de l'association.



**Deux systèmes de production d'eau potable financés par le Sicasil ont été installés à Haïti par l'association « Aquassistance » pour aider les populations locales.** (Photo D.R)

### De l'eau dans les camps improvisés

« Aquassistance » est formé de 600 salariés du groupe Lyonnaise des eaux, dont 120 partent régulièrement sur des missions humanitaires pendant leurs congés. À Haïti, les pompes, les systèmes de filtration et ceux de chloration ont rendu potable l'eau du sous-sol, boueuse et contaminée.

En plus des robinets auxquels sont venus s'approvisionner les gens, les bénévoles ont équipé un camion pour distribuer de l'eau dans les camps improvisés. « Mais nous allons repartir pour rétablir les infrastructures d'eau, dans la mesure de nos moyens » conclut Antoine Lecuona. Le Sicasil, pour sa part, a également versé 6 000 euros

à la Croix Rouge pour l'aide alimentaire.

**PIERRE VALET**  
pvalet@nicematin.fr

### Savoir +

[www.aquassistancenet.org](http://www.aquassistancenet.org). Pour aider l'association, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre d'Aquassistance au 11, place Édouard-VII 75009 Paris. Un reçu fiscal vous sera adressé.